

protection de la
l'usurper légale-
rèrent un guet-
le, le massacre
un pur miracle
écès à regretter.
quels plusieurs
le R. P. Pros-
e) Vicaire Cus-
ent aux mains

blera peut-être
pour qui a la
violence même
puter est une
Du reste, c'est
manger l'arti-
ellement leurs
d'arriver, à un
histoire le titre

rs connaissent
plus clair que
tés.

s les commu-
ue des paroles
la justice des

s malveillants
consulat, une
es. Le monde
ment son de-
e de protester
M. le Gérant
e qu'elle pou-
pour la défense
ine. Viendra

le temps où les documents parleront avec leur irréfutable éloquence. Mais dès maintenant je dois affirmer la vérité des faits. La responsabilité des douloureux événements du 4 novembre arrivés sur la place du Saint-Sépulcre doit être attribuée à la fureur fanatique des Grecs, fureur que l'autorité locale s'est montrée impuissante à réfréner.

« On ne doit pas oublier, en effet, que M. le Gérant Consulaire, fort de l'assurance donnée par le gouverneur qu'il maintenait toujours sa décision, était venu conférer avec moi pour arriver à une solution pacifique. C'est à ce moment que les Grecs, s'étant aperçus que j'avais fait appeler le Père Vicaire Custodial, craignirent sans doute de se voir enlever leurs victimes et entamèrent l'action.

« On parle de blessures reçues par quelques moines grecs et par quelques soldats. Qui pourra savoir au juste ce qui se passa au milieu de cette terrible mêlée? En tout cas, il est un fait bien constant : c'est que nos Religieux n'avaient pas d'armes, pas même le moindre bâton.

« Les moines grecs blessés et portés à leur hôpital sont, dit-on, au nombre de cinq ; mais parmi ceux-ci, se trouve au propre témoignage de M. le Consul général de Russie rendu à moi-même, un séculier habillé en moine pour la circonstance.

« Et maintenant, Monseigneur, il ne me reste qu'à attendre la justice, d'abord celle des hommes autant qu'il leur sera possible, mais surtout celle de Dieu.

« Une chose cependant est certaine : c'est que si l'on ne met promptement une digue à la fanatique prépondérance grecque, nous ne tarderons pas à être chassés totalement des Sanctuaires.

« Le fameux *Statu quo*, dont personne ne connaît au juste la portée, est une porte ouverte à la violence arbitraire d'hommes sans honneur et sans conscience, qui savent toujours trouver des témoins en leur faveur pour nier et usurper l'un après l'autre les droits de l'Eglise Catholique. Les Franciscains seront sur la brèche jusqu'à la fin. Ils se laisseront coucher à terre comme les seize blessés du 4 novembre, remplis de joie pour avoir accompli leur devoir. Mais à quoi aura servi leur sacrifice, s'ils doivent se voir un jour expulsés des Sanctuaires qu'ils défendent ? et alors ceux qui les auront admirés, calmes et sereins sous les coups meurtriers de leurs ennemis, pourront-ils s'étonner de les voir pleurer, inconsolables, sur la perte de Sanctuaires consacrés pendant tant de siècles par le sang de plusieurs centaines de religieux.